



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45605>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-45605**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Mairie De Chamonix Mont-Blanc

À l'attention de : Fournier Eric, Maire

Adresse : 38 Place de l'Eglise, 74402 CHAMONIX MONT-BLANC

Coordonnées :

Téléphone : +33 450531113

Courriel : correspondre@aws-france.fr

Adresse internet : <https://www.chamonix.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.info/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK28

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://marches-publics.info/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <http://marches-publics.info/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service relative à l'exploitation de l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint-Michel et du Mont-Blanc

Numéro de référence : 2025_CC

CPV - Objet principal : 79993100

Type de marché : Services

Description succincte : La consultation a pour objet la passation d'une concession de service en vue de l'exploitation de l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint-Michel et du Mont-Blanc. Le concessionnaire devra assurer: la commercialisation des supports publicitaires comportant 24 panneaux rétroéclairés d'une surface de 2m², la recherche des annonceurs et la charge des frais de prospection et d'édition, ainsi que les négociations afférentes, la fabrication et la mise en place des affiches, le nettoyage des panneaux publicitaires susmentionnés. La concession de service, dont la date de prise d'effet est le 1er janvier 2026, sera d'une durée de 5 ans, compte tenu de l'absence d'investissements mis à la charge du concessionnaire

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Concession de service relative à l'exploitation de l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint-Michel et du Mont-Blanc

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 34928400

CPV - Objet principal : 45233293

CPV - Objet principal : 79341000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK28

Lieu principal d'exécution ou de livraison : 74400 - Chamonix-Mont-Blanc

Description des prestations : La consultation a pour objet la passation d'une concession de service en vue de l'exploitation de l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint-Michel et du Mont-Blanc. Le concessionnaire devra assurer: la commercialisation des supports publicitaires comportant 24 panneaux rétroéclairés d'une surface de 2m², la recherche des annonceurs et la charge des frais de prospection et d'édition, ainsi que les négociations afférentes, la fabrication et la mise en place des affiches, le nettoyage des panneaux publicitaires susmentionnés. La concession de service, dont la date de prise d'effet est le 1er janvier 2026, sera d'une durée de 5 ans, compte tenu de l'absence d'investissements mis à la charge du concessionnaire

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Renvoi au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info/> - La consultation a pour objet la passation d'une concession de service en vue de l'exploitation de l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint-Michel et du Mont-Blanc. Le concessionnaire devra assurer: la commercialisation des supports publicitaires comportant 24 panneaux rétroéclairés d'une surface de 2m2, la recherche des annonceurs et la charge des frais de prospection et d'édition, ainsi que les négociations afférentes, la fabrication et la mise en place des affiches, le nettoyage des panneaux publicitaires susmentionnés. La concession de service, dont la date de prise d'effet est le 1er janvier 2026, sera d'une durée de 5 ans, compte tenu de l'absence d'investissements mis à la charge du concessionnaire

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse : 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse : 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. Un référé contractuel peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat peut être formé par les tiers au contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (jurisprudence "Tarn-et-Garonne")

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025